

17 DENTIFRICES BLANCHISSANTS

Dangerosité,
efficacité...

P. 31

TEST LABO



TESTS LABO

HOTTES DE CUISINE

p. 28



CAFETIÈRES À EXPRESSOS AVEC BROYEUR DE GRAINS

p. 38



DISQUES DURS EXTERNES

p. 42



**PARA-
PHARMACIE**
Où acheter
moins cher

p. 50

Démarchage téléphonique Ça suffit!

P. 16



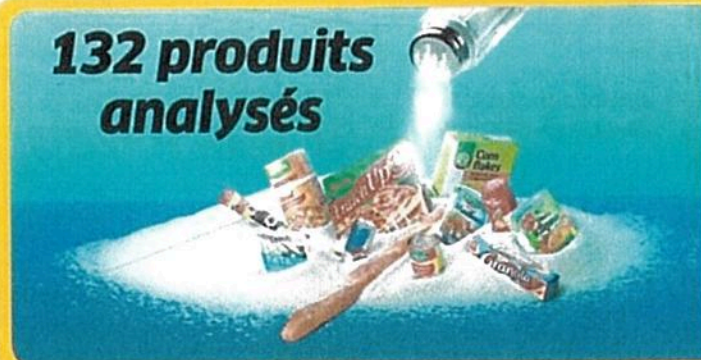
**Comment
limiter
les appels**

L 12260 - 555 - F: 4,60 € - RD



DOM: 5,80 € - TOM: 680 XPF

**132 produits
analysés**



**Encore trop
de sel caché
dans nos
aliments**

P. 44

COMPTEURS LINKY

« Des risques sanitaires peu probables »

Très attendue, l'expertise de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) sur les effets sanitaires potentiels des compteurs communicants est sortie en décembre. Rassurante, elle conclut « à une faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les compteurs communicants (...) engendre des effets sanitaires à court ou long terme ». En résumé, les compteurs Linky ne présentent pas plus de risques pour la santé qu'une tégé ou une table de cuisson à induction. L'agence note cependant que les objets connectés se multipliant, la question de l'exposition de la population aux champs électromagnétiques doit être anticipée et systématisée avec de nouvelles normes et une information claire des usagers. Une avancée qui serait précieuse pour les personnes électrosensibles,

le rapport à venir de l'Agence sur l'électrosensibilité étant lui-même très attendu. Concernant Linky, les niveaux d'exposition, déjà reconnus faibles, devraient bientôt être précisés. À la demande de l'Anses, le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment) effectue en ce moment des mesures en situation réelle. ♦



Pas plus de risques avec un compteur Linky qu'avec un chargeur d'ordinateur portable.

CONFLITS D'INTÉRÊTS DES MÉDECINS À partir du 1^{er} avril, les montants des contrats qui lient certains médecins aux laboratoires pharmaceutiques, pour des prestations comme consultants notamment, seront publiés. Jusqu'alors, seules les sommes correspondant aux cadeaux de l'industrie aux professionnels de santé et aux associations de patients (invitations au restaurant, nuits d'hôtel, etc.) étaient à déclarer. ♦

COSMÉTIQUES

Le gratuit peut coûter cher !

Voilà quelque temps, Jacqueline, Picarde de 74 ans, est attirée sur Internet par l'offre d'essai sans frais de deux crèmes de visage, Age-Defying Serum, de la marque Mastique, et Renewal Cream, de Leuxia. Les pots sont bien gratuits mais Jacqueline doit régler 5,91 € au titre des frais de préparation et d'expédition, ce qu'elle fait par carte bancaire. Mais, à la réception du colis, elle découvre que la gratuité ne dure que 14 jours. Au-delà, 99,86 € lui seront prélevés, puis, chaque mois, 97,96 € en échange de l'envoi d'un nouveau pot. Si ces précisions sont bien présentes sur les sites de Mastique et de Leuxia, Jacqueline ne les avait pas vues. Et pour cause: elles figurent en bas de page, en caractères minuscules, gris clair sur fond blanc. «Après plusieurs appels



Juste les frais d'envoi à payer... puis suivent les prélèvements.

infructueux au service client, je suis tombée sur un téléconseiller parlant mal le français qui a cherché à me convaincre, puis m'a proposé de ne payer que 49 €», explique-t-elle. Il lui faudra beaucoup d'obstination pour réussir à annuler l'abonnement. Elle croise désormais les doigts pour qu'aucun prélèvement ne soit effectué sur son compte. Dans le cas contraire, elle pourra toutefois demander à sa banque de la rembourser. ♦



De g. à d.: les chaises Childwood, Peg Perego, Flexa et Nuna Zaaz.

PUÉRICULTURE

Sécurité défaillante des chaises hautes pour enfant

Nos partenaires hollandais, danois et tchèques ont testé 36 chaises hautes pour enfant et relevé de nombreuses non-conformités et de graves manquements de sécurité. Quatre modèles de ces chaises hautes défaillantes sont vendus en France: la Nuna Zaaz, la Peg Perego Prima Pappa Zero 3, la Flexa et la Childwood Evolu 2. Les deux premières présentent des interstices où de petits doigts peuvent se coincer. Leurs fabricants se défendent en affirmant que leurs produits répondent à la norme européenne. Les deux autres modèles sont polyvalents avec plusieurs hauteurs d'assise. L'Evolu 2 de Childwood s'utilise en position haute pour manger à table avec les adultes ou en position basse au niveau d'une table d'enfant. C'est dans la configuration basse qu'elle a montré des faiblesses de stabilité lors des tests: le contrepoids fait chuter la chaise vers l'arrière ou sur le côté. Childwood conteste, car la norme des chaises hautes ne couvrirait pas tous leurs usages. Toutefois, l'industriel s'est engagé à améliorer sa notice au sujet des précautions à prendre. Sur le modèle Flexa, on règle le niveau d'assise en installant ou enlevant de petits supports fixés à chaque pied. Comme pour l'Evolu 2, la position la plus basse ne répond pas aux exigences de stabilité. Mais selon Flexa, la notice mentionne que cette position est réservée aux enfants de plus de 3 ans, une configuration qui correspond à une autre norme, plus « indulgente ». Cependant, la Flexa présente aussi un manque de stabilité latérale en position haute sans la tablette. Là, pas d'excuse: le fabricant danois doit agir.